

Ecole maternelle Pierre Mesples
71 rue de la Breauche
45450 Fay-Aux-Loges
Téléphone : 02 38 59 24 35
Directrice : Madame Sylvie WEY

Le lundi 19 février 2018
Aux membres du conseil d'école

Objet : compte rendu du conseil d'école du lundi 19 février 2018

Présents : Madame WEY, directrice, Mmes LEVASSORT, FOUQUET, LAURENT, FOUQUET-FRISTEAU, ELOUARD, SOULARD, CHAMBERT enseignantes

Représentants de la mairie : M GUYARD et M. MURA

Représentants des parents d'élèves titulaires : M. HATTON, Mme MOREIRA, Mme Da Rocha, M. BOUGUENNEC, M. ARVARON, Mme FAURY-REUILLER

SUPPLEANTS : Mme CHERELLE, Mme REVY, Mme GAUTHIER

Invitées : Mme QUIVAUX, Mme JUNCHAT (ATSEM)

D.D.E.N. : Mme ANDRIVOT (absente non excusée)

La séance débute à 18h06.

Informations de la vie de l'école

- Prévisions des effectifs pour la rentrée 2018 : 45 PS, 46 MS, 69 GS pour un total provisoire de 162.....élèves avec une moyenne de 27 par classe.
- Inscriptions au Pôle : en cours à la Mairie et à l'école maternelle (voir tableau d'affichage Mairie et école). Pour les élèves de GS qui entrent en CP, prendre un RDV auprès du directeur de l'élémentaire.
- Projets pédagogiques, sorties scolaires et spectacles

La classe de Mme LAURENT a présenté un film aux parents sur « une journée à l'école maternelle » le lundi 12 février à 17h30. Les classes de Mme LEVASSORT, Mme WEY et Mme ELOUARD feront leur projection le mardi 20 février 2018 de 17h30 à 18h30. Puis les cahiers de progrès seront remis aux parents présents.

Pour les classes de Mme FOUQUET et Mme FOUQUET-FRISTEAU un planning de rdv a été proposé aux familles.

L'école participera au projet citoyen « initiation à la citoyenneté à l'école maternelle » de la circonscription de Fleury. A cette occasion, un spectacle se déroulera devant les autres classes. Il sera ouvert aux parents et aux élus de la commune. Les enfants réaliseront également une fresque « vivre en harmonie » qui sera exposée le jour de la fête de l'école. De même, ils contribueront à l'entretien du jardin et du potager. Les élèves de GS participeront avec les CP aux olympiades, organisées par les CM2.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 8 juin (17h-19h30) deux réunions d'organisation seront prévues : mardi 20 mars 18h00 et lundi 14 mai à 18h00.

Une sortie est prévue pour les 3 classes de PS/GS au musée du cirque et de l'illusion à Dampierre en Burly le jeudi 31 mai 2018.

Les 3 classes de MS et PS/MS se rendront au zoo de Beauval le jeudi 24 mai 2018.

Le mercredi 13 juin en fin de matinée, les classes de MS et PS/MS présenteront leur chorale et quelques danses devant les familles et le mercredi 27 juin pour les 3 classes de PS/GS.

Notre ancienne EVS, Christine LAFORGE, a eu la gentillesse de créer le site internet de l'école maternelle, depuis l'arrêt de son contrat. Toute l'équipe enseignante la remercie pour son investissement. Un courrier sera adressé aux parents afin de leur communiquer l'adresse du site internet : <http://ecm-fay-aux-loges.tice.ac-orleans-tours.fr>. Dorénavant, les parents pourront se connecter sur ce site pour avoir des informations sur la vie de l'école. Nous vous invitons à le consulter régulièrement. Merci de ne pas utiliser le lien pour la correspondance. Merci d'utiliser le cahier de liaison et le téléphone.

Rythmes scolaires :

Les représentants de parents d'élèves ont fait passer un questionnaire dans les cahiers de liaison afin d'obtenir l'avis des familles concernant l'organisation des rythmes scolaires.

Résultats :

71 parents sont pour 4,5 jours.

70 parents sont pour 4 jours.

Très bonne participation des familles.

Avis des enseignantes : nous avons noté une plus grande fatigue des enfants depuis la mise en place de la semaine à 4,5 jours. Les séances d'apprentissage du jeudi sont très compliquées à mettre en œuvre et les enfants sont davantage agités. L'équipe enseignante à l'unanimité est pour le retour à 4 jours.

Avis Mairie :

La mairie est favorable au maintien de la semaine à 4,5 jours.

Taux d'encadrement : ALSH : 1 adulte pour 14 enfants (mercredi toute la journée)

TOTEM : 1 adulte pour 18 enfants (vendredi après-midi)

VOTE : 5 pour la semaine à 4,5 jours

11 pour la semaine à 4 jours

0 abstention

Prochain conseil d'école : mardi 29 mai 2018, à 18h00.

Informations équipements :

Budget 2018

42 euros de fonctionnement, 11 euros pour la Coopérative Scolaire

Investissement : Travaux de plomberie (toilettes des GS/PS) pendant les vacances de février 2018.

Remplacement d'une fontaine dans les toilettes (vacances de Pâques)

Réalisation de placards (salle de motricité)

Fermeture garage à vélo

Réalisation de bacs pour le potager

Mise en bitume des 2 cours

Réfection peinture d'une classe

Non retenue : séparations dans les sanitaires

Budget mobilier : 4500 euros

La mairie annonce qu'une étude est en cours pour la création d'un troisième groupe scolaire.

Questions diverses des parents

Sorties/manifestations :

- *Kermesse, spectacle, cross, carnaval ? Prévisions pour l'année.*

Réponse : voir précédemment.

Organisation/fonctionnement :

- *règlement intérieur 5.4 : soda au goûter ?*

Réponse : Pas de boisson sucrée à l'école désormais. De l'eau sera servie aux enfants.

Qualité d'air et de sol, Protocole alerte accident, Travaux (planning, abris au niveau du portail...), bac à sable à retirer, 2^{ème} école...) : Point information

Réponse : Qualité de l'air : courant 2018

Réponse : Ménage : Globale amélioration.

Réponse : Enfant soigné, appel aux parents, éventuellement appel au 15, pour avis médical.

Penser à informer l'école lors d'un changement de numéro de téléphone des familles.

Réponse : bac à sable sera couvert à chaque vacances scolaires.

Réponse : plaque d'égout glissante lors de période de gel et neige. Sera bitumée avec la cour prochainement.

- *Site de la mairie et « Mon Espace Citoyen » : Mauvaise communication de l'adresse mail et manque les comptes rendu des conseils d'école des autres années.*

Les nouveaux comptes rendus resteront sur le site. L adresse mail a été corrigée par la mairie.

– *Piscine : Avez-vous assez de parents ?*

Réponse : Oui merci à toutes les familles.

Sécurité abords de l'école

- Sécurisation du passage piéton : Appels aux bénévoles (Communication ?)

Réponse : La mairie se renseigne pour la réglementation.

Rythmes scolaires :

Questionnaires 4,5 jours ou 4 jours : Quel retour ? Est-il possible d'avoir une concertation publique ? Après 2019, surcoût des totems pour les parents ?

Réponse : Voir précédemment.

Séance levée à 19h46

Présidente : Madame WEY

Secrétaires de séance : Mme FOUQUET-FRISTEAU (enseignante) et M. HATTON (parent élu)

Relu par M. Hatton.